

**CORRIGE D'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA MORALE**

**-Probatoire C 2013**

**Sujet 1 :**

**Introduction**

- 1) Amener le sujet : la monarchie est un régime politique dans lequel le pouvoir appartient à un seul individu. La démocratie quant-à elle est un régime politique dans lequel le peuple est souverain.
- 2) Problématique :quelles sont les inconvénients de la monarchie absolue ? quelles sont les avantages de la démocratie ?
- 3) Plan
  - a. L'inconvénient de la monarchie absolue
  - b. Les avantages de la démocratie

**Développement**

- 1) LES INCONVEIENTS DE LA MONARCHIE ABSOLUE

La monarchie absolue est un régime politique ou le pouvoir est confisqué par un seul individu sans limites.

Ses inconvénients sont nombreux :

- a. Le pouvoir héréditaire ce qui exclut les élections
- b. La confiscation du pouvoir par un individu ;
- c. La sacralisation du pouvoir qui est un abus ;
- d. La concentration des différents pouvoir entre les mains d'une seul personne
  - Le roi est la loi
  - Il a droit de vie et de mort sur ses sujets
  - Absence de l'opposition
- e. La grande mase de la population n'a pas de droit et de libertés
- f. La forte pression fiscale e sur le peuple
- g. L'embrigadement de consciences

**Transition :** à cause de ces inconvénients, les peuples se sont battus pour l'avènement de la démocratie

- 2) Les avantages de la démocratie
  - a) La possibilité a tout un chacun de participer la gestion des affaires publiques à travers les élections au suffrage universel
  - b) Le respect des droites de l'homme et de libertés individuelles
  - c) L'alternance au pouvoir
  - d) La pluralité des opinions (média libre, multipartisme)
  - e) La séparation des pouvoirs ;

- f) L'existence d'une constitution qui donne droit aux élus un droit de regard sur les élections du gouvernement ;
- g) La liberté d'association
- h) L'accession au pouvoir par voie électorale

### Conclusion

- 1) Bilan : la monarchie absolue et la monarchie sont deux régimes diamétralement opposés
- 2) Réponse à la problématique : de nombreuses atteintes aux droits et libertés de l'homme dans la monarchie absolue mais des garanties pour le plein épanouissement de l'individu dans la démocratie.
- 3) Ouverture : en dépit de ses nombreux avantages, la démocratie montre quelques fois des insuffisances dans la pratique ; d'où la nécessité d'un éveil permanent

### Sujet 2 :

#### Introduction

- 1) **Nature du document** : extrait de texte de l'ouvrage AHMADOU AHIDJO (1922-1989)
- 2) **Auteur** : Philippe Gaillard
- 3) **Idée générale** : la naissance de l'UNC
- 4) **Plan** :
  - a) Signification du sigle **UNC** et présentation des partis politiques antérieurs à l'UNC
  - b) AHMADOU AHIDJO et sa stratégie d'unification des partis politiques

#### Développement :

- 1) Signification du sigle UNC et présentation des partis politiques antérieurs à l'UNC

U.N.C : Union Nationale Camerounaise partis unifiés le jour en 1966

a. les partis politiques antérieurs à l'U.N.C :

- UPC : Union des Populations du Cameroun créée en 1948

-B.D.C : Bloc Démocratique Camerounais créée en 1952

-U.S.C : Union Sociale Camerounaise créée en 1953

- U.C : Union Camerounaise créée en 1958

b. Dans la partie anglophone :

- KNC :Kamerun National Congress créée en 1953

-KPP :Kamerun People's Party créée en 1957

-OK:One Kameroun créée en 1957

**Transition:** la multiplication de ces formations politiques ne fournissait pas l'unité nationale, d'où la recherche de leur fusion par Ahmadou Ahidjo.

2) AHMADOU AHIDJO et sa stratégie d'unification des partis politiques

**AHMADOU AHIDJO :**

- a) Né en 1922 ou en 1924
- b) Vice premier ministre en 1957
- c) Premier ministre en 1958
- d) Proclame l'indépendance du Cameroun en 1960
- e) Premier président de la république du Cameroun
- f) Acteur de réunification en 1961
- g) Acteur de l'unification en 1972
- h) Démissionne en 1982
- i) Décédé en 1989
- j) Sa stratégie d'unification des partis politiques :
  - 1) Réunion du 11 juin 1966 entre les dirigeants des partis anglophones et ceux de l'UC à Yaoundé (projet de dissociation de l'UC et de la création d'une nouvelle formation d'envergure nationale qu'on appellera U.N.C)
  - 2) Tenue de quatre congrès extraordinaires qui décident de la dissolution de tous les partis politiques existants.
  - 3) 1<sup>er</sup> septembre 1966, création de l'U.N.C

**Conclusion :**

- 1) Bilan : les multiples partis qui assurent la politique au Cameroun fusionnent en 1966 pour donner naissance à un parti unifié : L'U.N.C
- 2) Réponse à la question : le régime politique qui résulte de la naissance du parti unifié est le régime du parti unique ou monolithisme politique
- 3) Ouverture : L'U.N.C : VIVRA JUSQU'EN 1985 congrès de Bamenda où il prendra le nom de RDPC